

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 38 (2008)
Heft: 5

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editeur

«Générations» société coopérative,
sans but lucratif

Directeur d'édition

Jean-Robert Probst
jrprobst@magazinegenerations.ch

Secrétariat de rédaction

Mariette Muller-Schertenleib
mmuller@magazinegenerations.ch

Rédaction

Bernadette Pidoux
bpidoux@magazinegenerations.ch
Marylou Rey
mrey@magazinegenerations.ch
Catherine Prélaz
cprelaz@worldcom.ch

Secrétariat

Sylvia Pasquier
spasquier@magazinegenerations.ch
Isabelle Bosson, Dominique Rochat

Administration et rédaction

rue des Fontenailles 16
1007 Lausanne
Tél. 021 321 14 21
Fax 021 321 14 20
Secrétariat ouvert
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Abonnements

11 numéros par an Fr. 50.–
Etranger: prix sur demande

Internet

www.magazinegenerations.ch

Collaborateurs réguliers

Nadine Allemann, Dominique Egger
Zalagh, Jean-Louis Emmenegger,
Denise Filippi, Nicole Métal, Pascale
et Thierry Ott, Françoise de Preux,
Claude Torracinta, Sylviane Wehrli,
Annette Wicht, Urs Zeier, Anne Zirilli.

Fondateur

Yves Debraine

Régie publicitaire

Publimag SA
Rue Etraz 4
1003 Lausanne
Tél. 021 321 41 88
Fax 021 321 41 99
lausanne@publimag.ch
www.publimag.ch

Concept graphique et PAO

Pierre Maleszewski
paopima@worldcom.ch

Impression

Imprimeries Réunies Lausanne s.a.
Tirage: 35 000 exemplaires

Schweizerische Nationalbibliothek NB
Bibliothèque nationale suisse BN
Biblioteca nazionale svizzera BN
Biblioteca nazionale svizra BN

Plus je pédale moins vite...

Quand nous étions gamins, on adorait ce dicton pour son côté absurde: «Plus je pédale moins vite, moins j'avance plus fort!» Puis, l'âge venant, on s'aperçoit que cette phrase, idiote en apparence, s'applique parfaitement à certains milieux. A Berne, sous la Coupole fédérale, plus de la moitié des élus (radicaux, UDC), en ont même fait leur credo, leur cheval de bataille, lorsqu'ils abordent – par exemple – le sujet délicat de la 11^e révision de l'AVS.

Petit rappel des faits: en mai 2004, le peuple suisse rejetait à près de 70% cette fameuse révision qui prônait l'égalité de traitement (retraite à 65 ans pour tout le monde) et qui prétendait envoyer au turbin les veuves en âge de travailler.

Plus de 1400 jours plus tard, les observateurs attentifs que nous sommes ont la vague impression que l'on n'a pas fait avancer le schmilblick d'un pouce. Le Conseil national revient avec un projet quasi identique, qui n'a pas la plus petite chance de passer la rampe. Renvoyée au Conseil des Etats, cette «nouvelle» révision poétiquement baptisée 11bis connaîtra certainement le même sort l'automne prochain.

«Nous sommes dans l'impasse», reconnaissait un politicien face à cette situation bloquée. «Passons directement à la 12^e révision», suggérait le président du groupe radical. Ainsi espérait-il sortir l'AVS du tunnel dans lequel on veut bien la confiner. Mais alors, pourquoi ne pas sauter directement de la dixième révision à la vingtième ou à la cinquantième, puisqu'il n'y a plus de logique sous la Coupole fédérale?

Blague à part, le dernier mot revient au peuple. Nous serons appelés aux urnes l'automne prochain pour voter sur l'initiative de l'Union syndicale suisse prônant une retraite flexible. La retraite à la carte, voilà sans doute une solution d'avenir. A condition qu'elle s'applique à tout le monde: hauts salaires et bas salaires. Cette solution a un prix. Mais l'an passé, par exemple, l'AVS a réalisé un bénéfice de 1,5 milliard de francs. La moitié suffirait à réaliser l'opération «Retraite flexible dès 62 ans».

«La retraite à la carte,
voilà la solution d'avenir.»

Jean R. Probst

